

Lacassagne fête sa 500^e autogreffe

Il y a 28 ans, presque jour pour jour, le Centre Antoine-Lacassagne de Nice réalisait sa première autogreffe de moelle. La technique en était alors à ses balbutiements et l'établissement azuréen figurait parmi les premiers en France à s'engager dans cette nouvelle voie thérapeutique. Cinq cents patients en ont bénéficié depuis, à l'instar de Georges, un Varois de 68 ans, atteint en 2005, par un lymphome.

« Une seconde naissance »

« Lorsqu'on me l'a proposée, j'ai accepté tout de suite. Sans elle, je suis sûr que je ne serai plus en vie depuis longtemps. L'autogreffe, c'est ma seconde naissance. »

Le Pr Antoine Thyss, responsable de l'unité de soins continus en hématologie du CAL, précise que *« cette technique s'adresse à des patients atteints de myélome ou de lymphome [maladies malignes du sang] qui répondent bien à*

la chimiothérapie mais présentent un risque élevé de rechute. »

Concrètement, la technique consiste à prélever chez des patients qui ont subi une première chimiothérapie, un certain type de cellules dites souches.

« On peut alors appliquer une 2^e chimio, très forte, à l'issue de laquelle ces cellules souches seront réinjectées, permettant de faire repartir la moelle et le sang. »

Hier réservée aux moins de 65 ans, l'autogreffe est aujourd'hui proposée à des patients de plus de 70 ans. Avec, à la clé, des chances de guérison ou de rémission nettement augmentées. *« Il est très important de gagner en limite d'âge. Et cela concerne particulièrement la population azuréenne, plus âgée que la moyenne française, mais aussi en très bonne forme. »*

Car, et cela peut paraître paradoxal, c'est aussi une des conditions de réussite de cette thérapie.

NANCY CATTAN

ncattan@nicematin.fr



A l'occasion de la 500^e autogreffe réalisée au CAL, le Pr Antoine Thyss, responsable de l'unité d'hématologie, a retracé l'historique de cette technique.

(Photo François Vignola)